

CONSEIL PORTUAIRE DE PORQUEROLLES

Séance du 6 novembre 2023

Compte-rendu

COMPOSITION : 12 titulaires – 11 suppléants
Quorum : 8

PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : 11

TITULAIRES : 8

M. Francis ROUX, Président,
M. Jean-Luc BRUNEL, représentant la ville d'HYERES-LES-PALMIERS,
M. Franck SOULE-SUSBIELLES, représentant le personnel de la Métropole TPM,
MM. Fabien VINCENT et Hubert DE VEYLDER, usagers désignés par la Métropole TPM,
Mme Mireille KENNEL, usager désigné par la CCIV,
MM. Marc-Gérard FLEURY DE WITTE et André DE MARCO, usagers désignés par le CLUPIPP,

SUPPLEANTS : 2

M. Philippe BERNARDI, représentant la ville d'HYERES-LES-PALMIERS,
Mme Aurélie LHUILLIER, usager désigné par la CCIV,

POUVOIR (1) :

M. Philippe BRIDOUX-MARTINET donne un pouvoir à M. Marc Gérard FLEURY DE WITTE,

ABSENTS ET EXCUSES :

MM. Jean-Philippe VERDEAU, Franck LAUSSEL, Mme Hélène MEGRET.

INVITES :

M. Stéphane RENOUX, « L'INDIEN »,
M. Jan GABRIEL, APNP « BATEAUX TAXI
M. Laurent MAXIME, Parc National de Port Cros,
Mme Sabine COLL et M. Guy HILY, FVANE,
M. Sébastien BRUNEL, HALLIDAY MARINE,
Mme Catherine RIDOLFI, SNIP,

MEMBRES DE TPM :

MM. LE FUR, CIRAOLO, REMOLEUR, Mmes UGUEN, AREND, CUESTA et DADOUN.

Après avoir vérifié la présence du quorum, monsieur ROUX, Président du Conseil Portuaire de Porquerolles, ouvre la séance à 15h30. Onze membres du Conseil Portuaire, titulaires et suppléants confondus, sont présents ou représentés. Conformément au quota de représentativité de chaque catégorie et à l'impossibilité pour les suppléants de voter lorsque tous les titulaires de leur catégorie sont présents, seuls dix votes seront exprimés par les membres présents. Monsieur BERNARDI ne votera pas.

1. Approbation du procès-verbal du conseil portuaire du 12 juin 2023 – Vote

Monsieur ROUX demande si le compte-rendu appelle des commentaires.

AVIS : FAVORABLE (Unanimité)

2. Affaires générales

❖ Bilan de la saison

Monsieur CIRAULO annonce que le bilan des recettes RSA est en baisse (-15%) pour la saison. Concernant la station d'avitaillement les recettes sont en hausse (+3%). Concernant les manifestations nautiques, sur trente-deux demandes, une a été annulée pour cause de météo défavorable et une est programmée mi-novembre.

Il revient sur les restrictions d'eau pour l'été 2023, avec l'interdiction de caréner pour les navires, sur la fermeture des toilettes publiques du port et sur la mise en place de cinq toilettes chimiques, dont le coût est supporté par le budget du port. L'ouverture de l'eau sur les quais se faisait de 8 heures à 10 heures et de 18 heures à 20 heures. Monsieur CIRAULO apporte des précisions sur la consommation totale du 15/06 au 15/09 avec 3 153 m³ soit (-8%) par rapport à 2022.

❖ Projet de tarifs (TOP/RSA) 2024 – Vote

Monsieur LE FUR indique qu'il n'y aura pas d'augmentation pour les annuels et les professionnels, et une augmentation de tarifs de 5% (inflation 2022), pour les passagers. Monsieur FLEURY DE WITTE précise que les commerçants de Porquerolles sont opposés à cette augmentation, avec une fréquentation moindre du fait des restrictions du nombre de passagers, les commerçants de l'île ont un chiffre d'affaires en baisse. Il ajoute qu'avec les bénéfices importants que réalise la Métropole, il ne devrait pas y avoir d'augmentation.

Madame RIDOLFI rappelle que lors d'un précédent Conseil d'Exploitation, il y a quelques années, le terme fixe était passé de 400 à 100 euros, avec la volonté de le supprimer totalement, cela avait été acté, mais jamais fait. Elle demande pourquoi cela n'a pas été appliqué depuis.

Monsieur LE FUR indique qu'il y aura une présentation à un prochain Conseil d'Exploitation pour la suppression du terme fixe.

AVIS : FAVORABLE (1 abstention)

❖ Projet de droits de port 2024 – Vote

Concernant les droits de port, monsieur LE FUR indique une augmentation de 5% d'augmentation pour les droits de port. Monsieur FLEURY DE WITTE précise que les commerçants Porquerollais sont opposés à cette augmentation, pour les mêmes raisons que pour la hausse des tarifs passagers, il ne devrait pas y avoir d'augmentation. Monsieur ROUX indique qu'il soumettra au Conseil d'exploitation une augmentation de 3% comme à la Tour Fondue.

Monsieur ROUX indique qu'une demande d'abattement de 5 à 3% sera proposée au Conseil d'Exploitation fin novembre.

En réponse à Monsieur FLEURY DE WITTE qui parle de bénéfice, Monsieur BRUNEL rappelle que ce n'est pas un bénéfice mais un résultat et que celui-ci est réinvesti pour réaliser des **investissements**. Il ajoute que s'il n'y a pas de résultat, les banques ne prêtent pas d'argent. Monsieur ROUX remercie monsieur BRUNEL pour les précisions apportées. Madame RIDOLFI ne comprend pas pourquoi, la demande d'abattement concernant les bateaux de tradition, n'est pas encore entrée en vigueur. Madame UGUEN rappelle que l'engagement pris était de porter la demande d'augmentation de l'abattement au Conseil d'Exploitation de fin novembre, et ce point est inscrit à l'ordre du jour.

AVIS: FAVORABLE
(Unanimité)

❖ Projet de budget primitif 2024 – Vote

Monsieur LE FUR rappelle que les ports sont un SPIC (Service Public Industriel et Commercial) et il précise que les budgets doivent être équilibrés en dépenses et recettes. En fonctionnement il y a une augmentation de 12%, qui correspond à la hausse du prix des fluides (5 791 000 euros en 2022, 5 400 000 euros en 2023). En investissement le budget est de 1 746 965 euros. Concernant l'investissement il indique que les travaux seront détaillés par la suite, notamment les grosses opérations programmées en 2024.

Monsieur FLEURY DE WITTE demande pourquoi les excédents antérieurs ne sont pas reportés. Monsieur LE FUR répond que l'accès aux comptes administratifs est public et bien plus détaillé. Il rajoute que les liens pour y accéder lui ont été communiqués **précédemment**.

Madame RIDOLFI indique que des études sont faites afin de rénover le port de Porquerolles, et des réunions se sont tenues avec les différents acteurs dont les Porquerollais. Elle souhaiterait savoir si cela s'inscrit dans le nouveau projet. Monsieur LE FUR lui explique que le schéma d'aménagement directeur du port de Porquerolles se poursuit avec les services de l'Etat, la DREAL, l'Architecte des Bâtiments de France, et que ce ne sont pas des réunions publiques, mais il assure que le travail technique se poursuit. Les travaux proposés seront en cohérence avec ce schéma Directeur. Monsieur FLEURY DE WITTE demande pourquoi les Porquerollais ne sont plus concertés lors de ces réunions et souhaiterait que ces derniers soient à nouveau intégrés à ces concertations. Monsieur DE VEYLLER indique, que le bureau d'étude qui avait été choisi par la Métropole n'a rien proposé de cohérent et que tout est au point mort pour le moment.

Monsieur RENOUX demande s'il est prévu lors des travaux de la station d'avitaillement d'envisager la réparation de la deuxième pompe de super, qui ne fonctionne pas. Monsieur CIRAULO précise que c'est le détecteur de la cuve qui ne fonctionne pas et qu'à ce jour ce sont des travaux de maintenance qui sont faits.

AVIS: FAVORABLE
(1 abstention)

❖ Projet de tarifs 2024 du délégataire – Vote

Monsieur CIRAULO annonce qu'ils sont identiques à 2023.

AVIS: FAVORABLE
(Unanimité)

❖ Enquête de satisfaction et démarche qualité

Madame PICHON fait un retour sur l'enquête de satisfaction. Elle indique que dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, la Métropole Toulon Provence Méditerranée a souhaité

recueillir les appréciations de ses usagers, à l'aide d'un questionnaire de satisfaction. Le but de ce questionnaire est d'améliorer la qualité des services proposés par les ports ainsi que la qualité de service rendu aux usagers, plaisanciers et touristes. Elle ajoute que sa mise en œuvre s'est faite de juin à septembre 2023 et que le nombre de réponses obtenues a été de 862 réponses sur l'ensemble des ports dont 593 à Porquerolles. En conclusion, elle affirme que le service portuaire est de qualité même si des progrès restent à faire concernant les sanitaires ainsi que les douches. Madame PICHON rappelle ensuite que l'objectif de la mise en place d'une démarche qualité de service vise à améliorer la qualité de service et d'accueil aux usagers ainsi qu'au public. Les enjeux sont un gage de qualité d'accueil et de services dans le port. Le type de démarche est de type AFNOR pour in fine, une labellisation nationale reconnue. Elle ajoute que l'étude complète, avec le diagnostic, le plan d'action et le bilan a été réalisée par le bureau d'études OTEIS. Elle indique que l'étude a débuté en juin 2022 et a pris fin en janvier 2023. Quatre actions sur vingt ont été retenues dont la réorganisation de la capitainerie en espace service, l'évaluation de l'expérience client en temps réel, l'enquête interne satisfaction client qui a été menée ainsi que la mise en place des procédures de traitement des plaintes.

Monsieur FLEURY DE WITTE tient à remercier le personnel du port de Porquerolles, car cette enquête indique que 77% des gens sont satisfaits par la qualité de l'accueil.

❖ Démarche Ports Propres et stratégie métropolitaine en faveur des économies d'énergie

Madame CUESTA annonce que la Métropole TPM s'est engagée par délibération, depuis 2011, dans une démarche de certification européenne « Ports Propres », pour tous les ports de plaisance métropolitains. Une marche supplémentaire dans l'exemplarité **environnementale** a été gravi avec pour ambition d'atteindre la certification « Ports Propres Actifs en Biodiversité ». La démarche « Ports Propres » continue, c'est le troisième cycle de certification pour le port de Porquerolles. L'audit de renouvellement « Ports Propres » et « Ports Propres Actifs en Biodiversité », s'est tenu le 21/08/2023. Elle annonce que 77% des objectifs ont été atteints. Les perspectives d'évolution sont d'améliorer la visibilité de la démarche environnementale portuaire, de sensibiliser sur la présentation de la biodiversité et la restauration écologique, d'analyser l'eau de traitement de l'aire de carénage, par la mise en place d'un regard spécifique, d'analyser l'achat d'un système de désalinisation de l'eau pour l'aire de carénage. Il est également prévu la mise en œuvre d'une stratégie en faveur d'une maîtrise des consommations énergétiques. Madame CUESTA ajoute que l'achat de bornes intelligentes est à l'étude. Elle revient sur les actions de communication et sensibilisation qui ont été mises en place, notamment les 25-26 juillet et 24 août 2023, sur la sensibilisation à la préservation de l'environnement avec ECOGESTES. Le 16 mai 2023, s'est tenue une journée de sensibilisation à la restauration écologique par l'entreprise Seaboost pour une classe de l'école primaire Claude Durand à Hyères.

Madame CUESTA indique que quatre axes stratégiques pour la sobriété énergétique ont été définis avec l'application de la réglementation (notamment la baisse des températures de chauffage), une gestion portuaire responsable (contrôle des consommations en énergie), la transition énergétique et la sensibilisation.

Madame RIDOLFI demande ce que sont des bornes intelligentes. Monsieur CIRAULO répond que ce sont des bornes connectées qui permettent de gérer la consommation d'eau et d'énergie en temps réel, et éventuellement de facturer les usagers individuellement en fonction de leur consommation.

Madame RIDOLFI demande s'il ne serait pas envisageable de dessaliniser l'eau des toilettes, comme ce qui est prévu pour l'aire de carénage. Madame AREND indique que la désalinisation sur l'aire de carénage est un projet abouti qui devrait se concrétiser l'année prochaine, et que concernant les toilettes cela pourrait être étudié. Monsieur DE MARCO demande à quel moment ils pourront avoir le détail des actions pratiques. Madame CUESTA indique que la réflexion va s'étendre sur trois ans, et qu'ils seront tenus au courant au fur et à mesure.

3. Avancement des travaux et projets

❖ Diagnostic des ouvrages

Monsieur LE FUR indique que le port est ancien et qu'il y a un véritable enjeu sur la remise en l'état des ouvrages et qu'il est important de poser un diagnostic afin de pouvoir engager de gros travaux tels que la remise en état de la digue et le môle. La Métropole va lancer les études afin d'engager les travaux rapidement. Il signale que pour la remise en état de la digue, le coût des travaux sera de plusieurs millions d'euros.

❖ Montée Notre Dame

Madame AREND annonce que les travaux ont commencé ce jour, entraînant la fermeture de la route. La démolition va durer jusqu'au 21 novembre et la chaussée sera refaite à l'identique en béton armé (préconisations de la DREALE et des membres du Conseil Portuaire). Elle indique que la phase de coulage du béton devrait s'achever vers mi-décembre suivi de la phase de séchage qui est conséquente puisque la route ne pourra être rouverte que mi-janvier. Elle ajoute qu'un panneau de chantier a été disposé au début des travaux indiquant les déviations mises en place. Les véhicules des pompiers ont été déplacés. Madame AREND assure que l'ensemble des mesures ont été prises, afin que la vie des Porquerollais soit le moins possible impactée.

Monsieur RENOUX demande si le revêtement sera moins glissant que l'actuel. Madame AREND rappelle que la Métropole a eu pour obligation de faire un revêtement en béton mais il sera brossé et balayé afin qu'il ait moins cet aspect lisse. Elle ajoute que deux planches d'essai de 50m² seront installées au début du chemin de la montée de Notre Dame, l'une composée de cailloux de schiste, qui a peu de chance de tenir car le schiste s'effrite énormément et la seconde mixte avec du schiste et d'autres cailloux. Madame AREND ajoute que si cela fonctionne, ce type de revêtement sera étendu à l'ensemble des voiries de l'île.

❖ Poutre de couronnement du quai Leila Le Ber

Madame AREND indique que le dossier de déclaration a été accepté par les services de l'Etat le 22/09/23. Deux cent quatre-vingt-dix mètres linéaires de poutre vont être repris. La priorité ira aux bassins GH et FG. Concernant le déroulement des travaux, elle précise qu'ils étaient prévus en deux tranches, la première, d'octobre 2023 à mars 2024 et la seconde d'octobre 2024 à mars 2025. Mais en raison des nombreux travaux sur l'île, la première tranche est à prévoir en janvier 2024. Le montant des travaux est de 225 000 euros.

4. Avancement du dossier « ZA de Porquerolles »

Monsieur CIRAULO annonce que les toitures des deux bâtiments ainsi la casquette béton sur l'un des bâtiments ont été faits. De novembre 2023 à avril 2024 s'ensuivront les travaux de façades et des huisseries ainsi que la casquette béton sur le plus petit édifice.

5. Retour sur l'AUDIT du CEDRE

Monsieur LE FUR explique à l'assemblée que le CEDRE est le centre de documentation, de recherche et d'**expérimentations** sur les pollutions accidentelles des eaux. Cet audit a été conduit du 25 au 29 septembre sur l'ensemble des ports. Le rapport d'audit est attendu fin novembre 2023. Il atteste que les premiers retours sont positifs, et rappelle que la Métropole TPM dispose de connaissances et d'équipements de base globalement adaptés. Il ajoute que des préconisations seront faites afin d'optimiser les équipements par site, et d'apporter une formation adaptée.

6. Questions diverses

Examen par les services concernés de la possibilité d'étalement sur plusieurs mois du paiement de la facture annuelle d'amarrage.

Monsieur CIRAULO précise qu'il s'était rapproché du Trésor Public il y a deux ans, mais ce dernier avait donné une fin de non-recevoir. D'autres services de TPM qui fonctionnent en régie,

ont réussi à mettre en place une mensualité au niveau du paiement de leur redevance. Le maître de port assure qu'il va se rapprocher d'eux, afin de vérifier ce qui pourrait être bloquant au niveau de la gestion du port de Porquerolles. Monsieur CIRAULO atteste qu'il a bon espoir et que cette mesure pourrait être effective en 2025.

Lutte contre le dérèglement climatique et adaptation à ses impacts

Monsieur LE FUR indique que madame CUESTA a fait une présentation à l'échelle de la Direction des Ports et assure qu'un exposé sera fait une fois par an afin de présenter aux membres du Conseil Portuaire le suivi des actions menées. Monsieur DE MARCO assure que 70% des gaz à effet de serre pourraient être réduits, par la réduction progressive du nombre de rotations hebdomadaires ou par leur baisse de consommation d'énergie carbonée, en réduisant la vitesse de traversée. Monsieur ROUX rétorque qu'une charte a été mise en place pour la régulation des passagers. Monsieur DE MARCO répond que plus vite on rentre dans cette démarche et plus vite des résultats seront obtenus. Monsieur VINCENT précise que la TLV est passée de 340 à 300 passagers par navette mais que le volume de rotations est plus important. Il ajoute que c'est identique pour les bateliers et précise que la TLV a réduit sa vitesse pour diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz, il souhaiterait qu'il en soit de même pour les autres compagnies.

Wi-Fi

Monsieur LE FUR précise que ce n'est pas la Direction des Ports, mais la Direction de l'Informatique qui gère ce sujet. Une convention a été passée avec Belambra et l'installation des équipements pour le Wi-Fi serait prévue pour mai/juin 2024. L'antenne serait installée sur la capitainerie. Il espère qu'il n'y aura pas de blocage par la DREAL ou la DDTM, pour des raisons réglementaires.

Fréquentation

Monsieur DE MARCO voudrait avoir une présentation de la répartition du nombre total de passagers pour chacun des mois de l'année 2023, et une comparaison graphique par rapport aux années précédentes. Monsieur ROUX demande aux agents de la Direction des Ports de le préparer en vue du prochain Conseil Portuaire.

Sanitaires

Monsieur ROUX explique que c'est l'eau qui manque cruellement et corrobore le fait qu'il y a un problème de sanitaires et que cela apparaît clairement dans l'enquête de satisfaction. Il ajoute que c'est un sujet auquel il est très sensible, et que tout serait mis en œuvre pour palier à cela.

Monsieur VINCENT demande si cela est possible du fait de sa demande tardive, d'intégrer certaines doléances aux nombreuses études qui sont en cours, notamment en qualité de service et d'accueil, telles que la remise en état des bollards et du béton, qui commencent à céder. Il souhaiterait savoir également si un barriérage et une mise à l'abri du point d'embarquement pour les équipages sont prévus. Madame RIDOLFI rajoute que des demandes ont été faites afin que les Porquerollais disposent d'un abri lorsqu'ils attendent le bateau, surtout en hiver et en période de mauvais temps. Monsieur ROUX comprend les préoccupations de chacun et leur suggère de faire une demande écrite à la Direction des Ports. Madame RIDOLFI rajoute qu'il faut intégrer ces demandes au schéma d'aménagement du port de Porquerolles. Monsieur DE VEYLLER suggère de faire un abri provisoire afin de mettre les enfants à couvert lorsqu'il y a des intempéries, en attendant que les projets se fassent.

Monsieur ROUX remercie l'assemblée, et souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année. La séance est levée à 17h10

Francis ROUX
Président du Conseil Portuaire
de Porquerolles